

Bientôt, une loi interdisant les lecteurs MP3



L'état français n'a pas peur du ridicule. Chaque fois qu'il n'a pas d'idées pour contrecarrer les novateurs, il pond une loi ou un amendement en espérant que notre pays endormi continuera à dormir tranquille sous ses lauriers fanés. Aujourd'hui, il s'en prend à Amazon, demain ce sera peut-être une loi pour interdire les lecteurs MP3 et revenir au mange-disque des années 50.

Mais dans le monde réel, celui où l'on s'active et innove, des entreprises comme Apple, Google ou Amazon, pour ne citer qu'elles, ne connaissent qu'une loi, celle du business. Et que font-elles pour y parvenir ? C'est simple, trop simple pour être compris par nos élus, elles proposent à leurs clients, ce qu'ils attendent ou cherchent. Là est leur secret.

Voulez-vous un exemple ?

Dernièrement, mon onduleur a rendu l'âme. Comme j'habite dans une région où les orages sont fréquents, il fallait que je le remplace sans tarder. Je me suis logiquement rendu dans le magasin le plus proche, chez Leclerc informatique à Langon : « *Les onduleurs ? On ne fait pas, voyez plutôt sur Internet...* » Aller-Retour = 24 km pour rien + le temps de perdu.

Pas découragé, je demande à mon épouse, devant se rendre à Bordeaux, d'aller voir à la Fnac et à l'Apple store, si... Elle y passa dans l'après-midi, se rendit dans plusieurs autres magasins « spécialisés » et ne trouva pas.

Pourtant, nous ne demandions pas quelque chose d'extraordinaire, juste un onduleur pour protéger un

ordinateur des sautes de courant.

Pour finir, je l'ai trouvé chez Amazon, payé avec Paypal et reçu trois jours après. Sans me déplacer et sans frais de port.

Internet a définitivement bousculé la façon de commercer. Fini les délais à rallonge, les files d'attente à la caisse, le chèque refusé, le vigile qui vérifie votre sac, les « on est en rupture de stock », « on ne l'a pas au catalogue », « Allez voir au rayon..., etc.

Trois clics depuis votre téléphone, tablette ou ordinateur et votre commande file à la vitesse de la lumière.

Une fois livrée, si elle ne vous convient pas, aucun problème, il suffit de la renvoyer sans frais.

Qui fera mieux ? Qui trouvera le moyen d'empêcher les librairies de rejoindre le cimetière des disquaires, des photographes, des agences matrimoniales, etc. ? La loi ? Sûrement pas.

La seule façon de lutter contre Amazon et les autres c'est de faire comme eux, innover.

C'était mon petit ronchonnement d'été, le temps est orageux...

Au fait ! Voilà que le robot-journaliste sévissant aux Etats-Unis pointe le nez en France.

Tandis que de son côté, Short Edition planche sur une application capable d'évaluer la qualité d'un texte, tel un comité de lecture.

Bientôt, on n'aura plus besoin de savoir lire, un livre ne sera qu'une accumulation de clichés à écouter, un peu comme le journal télé...

PS : toute récrimination est bienvenue